Devant la cour d’assises pour une dizaine de braquages à Toulouse

30/10/2012 à 17h38

Ahizoune Hassen, 39 ans, comparaît depuis hier devant la cour d’assises de Haute-Garonne. Il est accusé de dix braquages en récidive dans des commerces du centre de Toulouse entre le 8 novembre et le 1er décembre 2010. À chaque fois, il utilisait le même mode opératoire : il arrivait dans les boutiques en fin d’après-midi, masqué et une lame au poing.

«Je ne reconnais que trois vols. Pour les autres, je n’ai aucun souvenir car j’étais sous l’emprise de la drogue mais ça ne me correspond pas», a affirmé l’accusé devant les jurés et les magistrats.

Hier, au début de l’audience, aucune partie civile ne s’était présentée mais elles ont jusqu’à mercredi pour le faire. C’est donc un homme seul, assisté de son avocat, Me Christian Etelin, qui fait face à l’avocat général.

À la barre, l’enquêtrice de personnalité a raconté l’enfance de ce garçon cinquième d’une fratrie de neuf enfants.

> *«Il a été placé à l’âge d’1 an pour soulager sa mère à la suite de l’accouchement de son sixième enfant. Cet épisode semble avoir développé en lui un sentiment d’abandon et de solitude».*

Avant d’ajouter :

> *«Il s’est retrouvé perdu au décès d’un de ses professeurs qui constituait une image paternelle pour lui».*

Le verdict devrait intervenir mercredi. L’accusé, en récidive, encourt la réclusion criminelle à perpétuité

La Dépêche
(Merci à Julien271)